



Newsletter 70 :

Des euros pour des « briques » mais pas pour l'enseignement !

Madame, Monsieur,

A la demande de la Direction d'école de Longlier, l'Echevin de l'Enseignement a proposé au Collège communal ce 09 décembre l'engagement sur fonds propres d'un instituteur supplémentaire pour cette école primaire.

Il justifie sa proposition en parlant d'une « surpopulation prévisible à l'implantation de Longlier en septembre 2010 ». Gérer, c'est anticiper ! Très bien !

Quelle fut la décision du Collège ? « **Considérant les finances communales actuelles, décide de répondre DEFAVORABLEMENT à la requête** ».

Décision pour le moins étonnante : le Collège ne craint pas les choix paradoxaux ! Il gaspille dans les « briques » mais n'investit pas dans le fondamental qu'est l'enseignement, l'éducation des nos jeunes !

D'une part, il s'entête à vouloir acheter sur fonds propres une infrastructure qui, après aménagement, coûtera plus de 2.000.000 €. D'autre part, le Collège reconnaît que les finances communales sont déprimantes et il refuse une dépense de l'ordre de 3000 € par mois au bénéfice de nos enfants !

Oui, les choix budgétaires résultent effectivement des choix de vie.

Où le Collège place-t-il ses priorités ? A vous de juger !

Nous restons à votre disposition pour toute information supplémentaire.

Le groupe AGIR ENSEMBLE



Infos sur les activités communales
www.chestrolais.over-blog.com
www.deputefourny.be